

Centrafrique/Justice

Un patron de foot et ex-milicien arrêté en France pour crimes de guerre

AFP

La Haye/Pays-Bas

Patrice-Edouard Ngaiïssona était sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré ce mois-ci par la Cour pénale internationale.

UN ex-chef de milice centrafricaine et figure de proue des autorités du football africain a été arrêté hier en France pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, a annoncé la Cour pénale internationale (CPI).

"M. Patrice-Edouard Ngaiïssona a été arrêté par les autorités de la République française conformément à un mandat d'arrêt" délivré par la Cour en décembre 2018, a indiqué la CPI dans un communiqué.

"Nous avons été informé de cette arrestation il y a très peu de temps. La CPI a son fonctionnement, j'imagine qu'ils ont estimé avoir une opportunité pour le faire", a déclaré à l'AFP Ange-Maxime Kazagui, porte-parole du gouvernement centrafricain.

Brièvement ministre des Sports en Centrafrique, M. Ngaiïssona est poursuivi pour sa responsabilité pénale présumée dans des

crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans l'ouest de la République centrafricaine entre septembre 2013 et décembre 2014, a précisé la Cour. Malgré un lourd passif en Centrafrique à la tête des milices antibalaka, M. Ngaiïssona avait été élu en février au comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Personnage controversé, il préside également la région "centre" de la confédération ou Uniffac (Union des Fédérations de football d'Afrique centrale).

Selon son porte-parole, M. Ngaiïssona est de plus président de la Fédération centrafricaine de football. Son nom est régulièrement cité dans les rapports de l'Onu et dans les notes d'enquête de la justice centrafricaine comme l'un des chefs des milices antibalaka qui ont semé la terreur dans le pays.

Créées en 2013 après la prise du pouvoir à Bangui par les rebelles de la coalition à dominante musulmane de la Séléka, ces milices peu structurées ont pris les armes en prétendant défendre les intérêts des chrétiens et en repré-sailles aux exactions des groupes armés musulmans.



Photo : DR

Son passé de chef de milice anti-balaka vient de rattraper à Paris l'ex-ministre des Sports et actuel président, entre autres, de l'Uniffac Patrice-Edouard Ngaiïssona.

A la chute du président Michel Djotodia issu de la Séléka en 2014, les antibalaka se sont lancés dans une chasse aux musulmans dans Bangui et ses environs, faisant des centaines de morts.

Basée à La Haye, la CPI "a soumis aux autorités françaises une demande en vue de l'arrestation et de la remise à la Cour de M. Ngaiïssona à l'issue des procédures nationales nécessaires".

REACTIONS EN CENTRAFRIQUE• Cette arrestation intervient quelques semaines seulement après la remise à la Cour d'un autre ex-chef de milice antiba-

laka, Alfred Yekatom, parfois surnommé Rambo. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) s'est félicitée de cette nouvelle.

"Ngaiïssona est un grand leader antibalaka. Après l'arrestation de Rambo et Ngaiïssona, la CPI doit également se tourner vers les leaders de l'ex-Séléka", a déclaré Pierre Brunisso, coordinateur du projet FIDH à Bangui.

Selon la CPI, il y a des "motifs raisonnables" de croire qu'une "attaque généralisée et systématique a été perpétrée par les antibalaka contre la population civile musulmane et qui-

conque semblait soutenir la Séléka".

« En tant que plus haut dirigeant et "coordinateur général national" des antibalaka », M. Ngaiïssona est notamment accusé par la Cour de "meurtre et tentative de meurtre, extermination, déportation ou transfert forcé de population" ainsi que de "l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans".

Son arrestation a été diversement accueillie en Centrafrique.

"C'est normal, il fallait que ça arrive. Il a fait des choses lui aussi, il doit être puni", a expliqué Marcellin, un habitant de Bangui qui faisait partie des milices antibalaka en 2014.

De son côté, un chef antibalaka d'un quartier de la capitale centrafricaine, estime que c'en est "trop".

"On a montré notre bonne volonté à déposer les armes mais ça fait deux fois qu'un ancien antibalaka est arrêté. Il commence à y avoir des gens qui s'agitent dans les quartiers, mais nous sommes en train d'appeler au calme tant que nous n'avons pas plus d'informations. On essaie d'entrer en contact" avec Ngaiïssona, a-t-il indiqué sous couvert d'anonymat.

L'Afrique en bref

• **Egypte/Sécurité.** Près de 500 jihadistes présumés tués depuis février

L'armée égyptienne a annoncé hier avoir tué 27 jihadistes présumés depuis début novembre, ce qui porte à environ 500 le nombre de combattants abattus en dix mois dans le cadre d'une opération menée dans le Sinaï (est) contre le groupe Etat islamique (EI).

• **Rwanda/Justice.** Le parquet va faire appel de l'acquiescement de Diane Rwigara

Le procureur général du Rwanda Jean Bosco Mutangana a annoncé hier à la presse qu'il allait faire appel de l'acquiescement le 6 décembre de l'opposante Diane Rwigara et de sa mère pour incitation à l'insurrection.

A travers le monde

• **France/Terrorisme.** Chasse à l'homme à Strasbourg



Photo : AFP

Les forces de l'ordre françaises étaient engagées hier dans la traque d'un homme radicalisé au lourd passé judiciaire qui, criant "Allah Akbar", a tiré dans la foule du Marché de Noël de Strasbourg (est), faisant deux morts et un blessé en état de mort cérébrale.

• **Etats-Unis/Justice.** L'ex-avocat de Trump, Michael Cohen, condamné à 3 ans de prison

L'ancien avocat de Donald Trump, Michael Cohen, a été condamné hier à trois ans d'emprisonnement par un juge fédéral de Manhattan, une peine plutôt modérée pour l'ancien fidèle du président des Etats-Unis qu'il a directement mis en cause avant le prononcé de la peine.

• **Royaume-Uni/Politique.** May va partir avant les législatives de 2022

La Première ministre britannique Theresa May a annoncé hier devant des députés de son parti conservateur qu'elle projetait de quitter ses fonctions avant les prochaines élections législatives de 2022, a indiqué le parlementaire Tory Alec Shelbrooke.

• **Syrie/Conflit.** Sept fosses communes découvertes à Boukamal, ex-fief de l'EI



Photo : AFP

Sept fosses communes avec des centaines de dépouilles non identifiées ont été découvertes près de la ville de Boukamal, ex-fief du groupe Etat islamique (EI), dans l'est de la Syrie, a indiqué mardi soir l'agence syrienne officielle Sana.

RDCongo/Violence à J-11 des élections générales

Au moins un mort hier en marge de la campagne de l'opposant Fayulu

AFP

Kalemie/RD Congo

La veille déjà à Lubumbashi, des violences pré-électorales avaient fait deux victimes parmi des partisans de l'opposition.

AU moins une personne a été tuée hier lors de nou-

velles violences en marge de la campagne de l'opposant Martin Fayulu dans un fief du président Joseph Kabila dans le sud-est de la République démocratique du Congo, selon diverses sources concordantes.

Les violences qui ont éclaté à Kalemie, chef-lieu du Tanganyika, ont fait entre un et quatre morts, selon les sources, à onze jours de

l'élection présidentielle en RDC. Mardi, des violences avaient éclaté autour de M. Fayulu lors de sa venue à Lubumbashi.

Comme à Lubumbashi, des heurts ont éclaté entre la police et les partisans de M. Fayulu à l'arrivée du candidat.

"Il y a des tirs à balles réelles", ont indiqué une source avec des observa-

teurs sur place. Cette même source fait état d'au moins une personne décédée.

"Nous regrettons la mort de deux militants de l'opposition tués par balle alors qu'ils allaient à l'aéroport accueillir M. Fayulu", a déclaré à un correspondant de l'AFP le président de la société civile Rogardien Muyumba.

"Nous gardons trois corps à la morgue de l'hôpital", a indiqué un médecin de Kalemie joint par téléphone par un correspondant de l'AFP. "Nous avons ramassé quatre corps et les avons acheminés à l'hôpital", selon une source des secours.

"A une barrière de la police, des policiers ont tiré pour disperser la foule qui accompagnait M. Fayulu", a avancé le président de la société civile, ensemble d'associations et de mouvements non-politiques.

« Après nous avoir causé toutes les misères du monde à Kalemie, maintenant la "kabilie" (ndr : les partisans de M. Kabila d'après l'opposition) interdit mon avion de prendre la direction de Kolwezi », a affirmé M.

Fayulu sur Twitter.

Ces plus graves violences depuis le début de la campagne ont suscité de premières réactions internationales.

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, Leïla Zerrougui, a déploré dans un communiqué "les pertes en vies humaines et demande aux autorités congolaises de prendre les mesures nécessaires pour éviter de nouveaux incidents".

La France s'est déclarée "préoccupée par les informations selon lesquelles des tirs à balles réelles auraient servi à disperser des manifestants" pro-Fayulu mardi à Lubumbashi.

"Les élections générales prévues le 23 décembre prochain sont une opportunité historique pour un premier transfert démocratique et pacifique du pouvoir en République démocratique du Congo. La France appelle les autorités congolaises à mettre en place les conditions d'un scrutin crédible dans un climat apaisé", ajoute le quai d'Orsay.

C'est arrivé...

Deux religieuses tapent dans la caisse de l'école catholique pour des virées dans des casinos

DEUX religieuses américaines qui officiaient dans une école catholique près de Los Angeles ont reconnu avoir détourné des fonds de l'établissement pour s'offrir des virées dans des casinos de Las Vegas, a annoncé lundi leur hiérarchie.

Ces détournements de chèques destinés à l'école duraient depuis plus d'une dizaine d'années et pourraient atteindre la somme de 500 000 dollars (près de 300 millions de francs), selon l'archevêché de Los Angeles.

L'ordre des Sœurs de Saint Joseph de Carondelet, créé en 1650 en France au Puy-en-Velay (centre-est), "confirme avoir été informé par l'archevêché de Los Angeles d'une enquête sur les finances de l'école Saint James à Torrance, en Californie", explique dans un communiqué la branche américaine de l'ordre.

Les parents d'élèves ont été informés des vols et, même si la police a été prévenue, l'archevêché n'entend pas déposer plainte contre le duo, qui a "exprimé de profonds regrets".

... près de Los Angeles (Etats-Unis)